

situation est différente de ce qu'elle peut être dans un pays centralisé comme la France. Il me faut insister sur cette différence fondamentale dans l'organisation de nos pays respectifs car cela est essentiel à une compréhension entière de notre vie politique canadienne.

Bien que le partage des pouvoirs entre les niveaux provinciaux et fédéral de gouvernement soit clairement établi par notre constitution écrite, la réalité politique canadienne est liée au fait que notre fédération est en constante évolution. A certaines époques de notre histoire, les pouvoirs des provinces ont pu être éclipsés par les impératifs du moment donnant au pouvoir fédéral des responsabilités particulières. En d'autres temps, les droits et responsabilités de nos provinces sont apparus, pour diverses raisons, plus vitaux à l'intérêt national du moment.

Quels qu'aient été les hauts et les bas de l'influence des provinces au cours de notre histoire, ensemble ou individuellement, le rôle du gouvernement fédéral a toujours été de représenter les intérêts communs à tous les Canadiens, tant au pays qu'à l'étranger. La question qui se pose au gouvernement fédéral canadien n'est pas de savoir s'il doit ou non représenter ces intérêts collectifs mais bien plutôt de définir comment il lui appartient de remplir sa mission.

En tant que représentants élus du peuple canadien au Parlement fédéral, mes collègues et moi avons la responsabilité de veiller à ce que les intérêts et le bien-être de tous les Canadiens, où qu'ils vivent, atteignent le niveau le plus élevé possible. Mais, à l'encontre de nos collègues élus dans une Assemblée nationale comme celle de la France, il nous faut nous rappeler que nous partageons le pouvoir gouvernemental avec des hommes et des femmes élus dans les Assemblées législatives provinciales, et qui ont, eux aussi, la responsabilité du mieux-être de leurs administrés dans leurs régions spécifiques.

Sans aucun doute, la principale préoccupation au Canada aujourd'hui, comme dans tant d'autres pays, est la question de l'énergie. Nous avons la bonne fortune de vivre dans un pays de grande richesse énergétique. Il nous est permis de penser qu'il nous sera possible de répondre à tous nos besoins en la matière dans un avenir prévisible: nous sommes même en mesure d'exporter une quantité importante d'énergie, sous forme de gaz naturel et d'uranium. Notre seul problème actuel est le pétrole, le niveau de notre production n'atteignant pas encore celui de nos besoins. Il est toutefois permis de penser que, d'ici une dizaine d'années, nous serons en mesure de répondre à tous nos besoins, grâce à l'exploitation de gisements non conventionnels comme nos sables bitumineux.